ULIS COLLÈGE SAINT-BENOÎT

CENTRE SCOLAIRE
SAINT BENOIT
Ecole - Collège - Lycée

L'ULIS

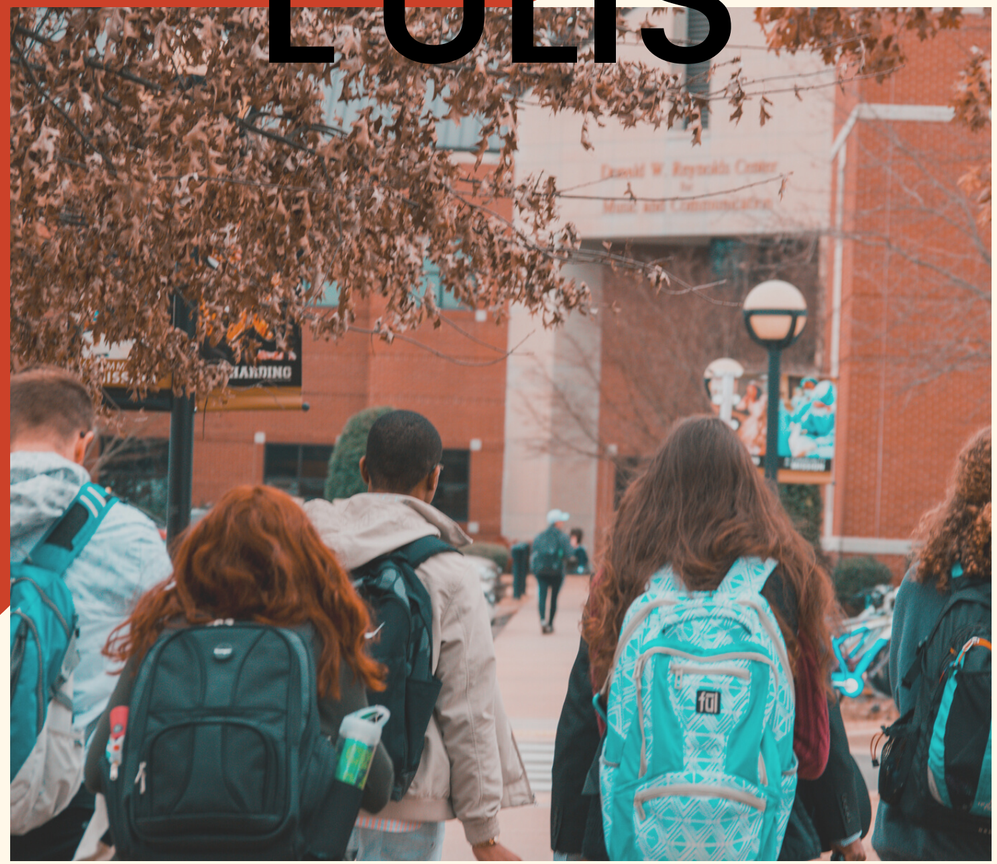

Mise en place d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) au collège en septembre 2021

L'ULIS est :

- partie intégrante du collège
- placée sous l'autorité du chef d'établissement.

L'ULIS n'est pas une classe mais un dispositif ouvert qui :

- permet la scolarisation d'élèves en situation de handicap, donc à besoins éducatifs particuliers
- accueille des élèves âgés de 11 à 16 ans, inscrits dans leur classe de référence de la 6ème à la 3ème

QUELS ÉLÈVES PEUVENT BÉNÉFICIER DE L’ULIS ?

LES ÉLÈVES SOUFFRANT DE TROUBLES PERTURBANT LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES TELS QUE :

TSLA

Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (les Dys)

TED TSA

Troubles Envahissants du Développement ou Troubles du Spectre Autistique

TFC

Troubles des Fonctions Cognitives et mentales

TFM

Troubles des Fonctions Motrices

TFA TFV

Troubles des Fonctions Auditives et Troubles des Fonctions Visuelles

TMA

Troubles Multiples Associés (dont les maladies invalidantes)

QUI DÉCIDE DE L’ORIENTATION EN ULIS ?

La famille de l'élève et l'équipe éducative adressent une demande auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) est établit pour l'élève par une Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation (EPE)

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) propose une orientation en ULIS

Une Equipe de Suivi de Scolarité (ESS) est organisée par l'enseignante référente

Le PPS est mis en œuvre par la coordonnatrice ULIS et suivi par l'enseignante référente lors des réunions d'ESS

QUI PREND EN CHARGE LES ÉLÈVES DANS LE DISPOSITIF ?

Une enseignante spécialisée ou coordonnatrice ULIS

titulaire du CAPPEI

- enseigne aux élèves lors des temps de regroupement au sein du dispositif ULIS
- assure la coordination de l'ULIS et les relations avec les partenaires extérieurs
- conseille la communauté éducative en qualité de personne-ressource

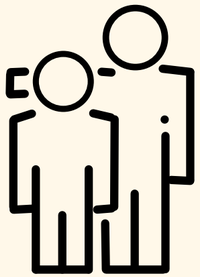

Un Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap collectif(AESH-co)

- exerce des missions d'accompagnement dans les activités d'apprentissages, de la vie sociale et relationnelle et dans les actes de la vie quotidienne.
- est présent lors des regroupements ou dans la classe de référence
- aide à l'encadrement et à l'animation des actions éducatives
- participe aux ESS

COMMENT FONCTIONNE L’ULIS ?

LES MODALITÉS DE SCOLARISATION SONT ORGANISÉES EN FONCTION DU PPS

Il y a alternance entre :

Des regroupements pour des prises en charge pédagogiques individualisées en ULIS

Des temps de scolarisation au sein de la classe de référence

Des temps de participation à des activités avec la classe (sorties scolaires…)

Un accompagnement à la formation et à l'orientation professionnelle est proposé dès la 4ème (découverte des métiers, stages...)

Le projet de chaque élève est suivi régulièrement lors des ESS animées par l'enseignante référente et avec la famille et l'équipe pédagogique

Pour toutes informations complémentaires

Contacter le chef d'établissement,
Monsieur **Alexandre GAUDON**

Centre Scolaire Saint-Benoît
4 rue Achille Roche – 03000 Moulins
04 70 44 03 75 – accueil@saintbenoit-moulins.fr
www.saintbenoit-moulins.fr